

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Marie-France Lapierre, présidente
Marc-André Ouellette, vice-président
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Roger Hébert, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère
Trish Kolber, conseillère

Participaient aussi :

Bertrand Dupain, directeur général
Sylvain Allison, secrétaire-trésorier
Pascale Cyr, coordonnatrice du secteur des Relations publiques
Ashton Ramsay, Conseil étudiant

Absence (s) : Hélène Rivest

Secrétaire : Pascale Cyr

La présidente, Marie-France Lapierre, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente souhaite la bienvenue au public. Elle déclare la reconnaissance du Conseil scolaire francophone à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle invite les membres à un tour de table.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1826-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 08 h 38.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Trish Kolber procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1827-02-2018

Que le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Résolution P-1828-02-2018

Que le Conseil d'administration adopte le procès-verbal P 379 et reçoive en dépôt le rapport d'immobilisation, les rapports et la correspondance tels que présentés.

Proposée par : Sonia Thibault

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Suivi de la réunion huis clos du 23 février 2018

Les discussions ont porté sur les dossiers de ressources humaines, d'immobilisation et de la gouvernance.

5.2. Suivi de la réunion de la réunion du 20 janvier 2018

Les membres révisent les suivis et apportent les mises à jour nécessaires à certains sujets.

6. Secteur de la direction générale

6.1. Voyages à l'étranger

Le directeur général présente le dossier des voyages internationaux : le taux de participation des élèves par école ; la participation de 129 élèves aux voyages internationaux, représentant chacune des écoles du CSF ; l'itinéraire pour le Guatemala et la France; l'ajout d'une section vélo pour la première fois.

6.2. Feuilles de route

Les feuilles de route ciblent les grands objectifs de l'année et la progression des dossiers de chaque secteur. Un des secteurs sera présenté plus tard (recrutement et formation).

6.3. Dotation 2018-2019

L'augmentation des effectifs est estimée à 2.4 % pour l'année scolaire 2018-2019. Le directeur général présente les grands principes de l'élaboration de la dotation en ressources humaines des écoles pour l'année scolaire 2018-2019.

6.4. Présentation d'une directrice de district

Madame Fariba Daragahi présente les progrès de ses travaux dans le cadre de l'évaluation des apprenants au sein du Conseil scolaire francophone.

6.5. Dérogation relative à une sortie éducative

La politique F-600-2 Sorties éducatives, culturelles et sportives indique que les élèves de la 6e année ou moins ne peuvent pas faire d'excursion de plus d'une journée.

À l'école des Navigateurs, les élèves de troisième année iront au camp "Cheakamus Centre Education Programs" du 4 au 6 avril 2018. Ils dormiront deux nuits dans des cabines supervisées par des adultes.

Résolution P-1829-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique F-600-2 Sorties éducatives, culturelles et sportives présentée par l'école des Navigateurs.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

6.6. Henderson vers Laurier

Après consultation avec les parents de l'ouest de la rue Main et la recommandation du comité de consultation, le CSF suggère de déménager les élèves qui occupent l'école Henderson en 2017-2018 vers l'annexe Laurier pour septembre 2018.

Résolution P-1830-02-2018

Que le Conseil d'administration du CSF approuve du transfert en l'état et en poursuivant le processus d'accroissement initialement prévu des élèves et du personnel de l'école Henderson au site de l'Annexe Laurier situé au 590 65e avenue Ouest pour septembre 2018.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

7. Pause

- 7.1. Début de la pause à 9 h 25
- 7.2. Retour aux délibérations à 9 h 55

8. Secteur de la direction générale (suite)

8.1. Reconnaissance

Le directeur général présente Madame Émilie Bureau et Monsieur Laurent Brisebois, récipiendaires de la médaille du service méritoire de la Gouverneure générale du Canada.

9. Secteur du secrétaire-trésorier

9.1. Budget amendé 2017-2018

Le secrétaire-trésorier fait part du processus de l'élaboration du budget amendé 2017-2018 et passe la parole à M. Simon Couture qui en fait la présentation.

9.2. Arrêté du budget amendé 2017-2018 – 1^{re} lecture

Résolution P-1831-02-2018

Que le Conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

Trish Kolber procède à la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

9.3. Arrêté du budget amendé 2017-2018 – 2^e lecture

Résolution P-1832-02-2018

Que le Conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

Proposée par : Gaetan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

Gaetan Desrochers procède à la deuxième lecture de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

9.4. Recommandation de procéder à la 3^e lecture et l'adoption de l'arrêté du budget amendé 2017-2018

Résolution P-1833-02-2018

Que le Conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

Proposée par : Marc-Andre Ouellette

Adoptée à l'unanimité

9.5. Arrêté budget amendé 2017-2018 – 3^e lecture

Résolution P-1834-02-2018

Que le Conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

Proposée par : Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

Trish Kolber procède à la troisième lecture de l'arrêté Budget amendé 2017-2018 tel que présenté.

9.6. Ouverture d'une école à Golden

La soumission des parents de la région de Golden démontre qu'il pourrait y avoir jusqu'à 32 élèves d'inscrits de la maternelle à la 3e année en septembre 2018.

Résolution P-1835-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve, en principe, l'ouverture d'une école offrant la maternelle et la 3e année dans la région de Golden pour le mois de septembre 2018 pourvu que les nombres au 31 janvier courant soient maintenus ou plus hauts et que les conditions suivantes de la politique D-400-14 Ouverture ou fermeture d'une école sont respectées :

- a. La possibilité d'offrir des services pédagogiques suffisants ;
- b. L'existence d'une ou de plusieurs écoles publiques francophones à proximité qui pourraient répondre aux besoins des élèves ;
- c. Le caractère raisonnable du temps de déplacements des élèves ;
- d. L'intérêt, chez les parents francophones, de se prévaloir des services d'éducation en français ;
- e. La disponibilité de locaux et d'infrastructures ;
- f. Le coût des services requis (ressources humaines, transport, frais de location, frais d'entretien, etc.) ;
- g. Tout autre facteur qui pourrait motiver l'acceptation ou le rejet de la demande.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

9.7. Ouverture d'une école à Kimberley

La soumission des parents de la région de Kimberley démontre qu'il pourrait y avoir jusqu'à 312 élèves d'inscrits de la maternelle à la 3e année en septembre 2018.

Résolution P-1836-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve, en principe, l'ouverture d'une école offrant la maternelle et la 3e année dans la région de Kimberley pour le mois de septembre 2018 pourvu que les nombres au 31 janvier courant soient maintenus ou plus hauts et que les conditions suivantes de la politique D-400-14 Ouverture ou fermeture d'une école sont respectées :

- a. La possibilité d'offrir des services pédagogiques suffisants ;
- b. L'existence d'une ou de plusieurs écoles publiques francophones à proximité qui pourraient répondre aux besoins des élèves ;
- c. Le caractère raisonnable du temps de déplacements des élèves ;
- d. L'intérêt, chez les parents francophones, de se prévaloir des services d'éducation en français ;
- e. La disponibilité de locaux et d'infrastructures ;
- f. Le coût des services requis (ressources humaines, transport, frais de location, frais d'entretien, etc.) ;
- g. Tout autre facteur qui pourrait motiver l'acceptation ou le rejet de la demande.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à la majorité

9.8. Ouverture d'une école à Smithers

La soumission des parents de la région de Smithers démontre qu'il pourrait y avoir jusqu'à 10 élèves d'inscrits de la maternelle à la 2e année en septembre 2018.

Résolution P-1837-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve, en principe, l'ouverture d'une école offrant la maternelle et la 2e année dans la région de Smithers pour le mois de septembre 2018 pourvu que les nombres au 31 janvier courant soient maintenus ou plus hauts et que les conditions suivantes de la politique D-400-14 Ouverture ou fermeture d'une école sont respectées :

- a. La possibilité d'offrir des services pédagogiques suffisants ;

- b. L'existence d'une ou de plusieurs écoles publiques francophones à proximité qui pourraient répondre aux besoins des élèves ;
- c. Le caractère raisonnable du temps de déplacements des élèves ;
- d. L'intérêt, chez les parents francophones, de se prévaloir des services d'éducation en français ;
- e. La disponibilité de locaux et d'infrastructures ;
- f. Le coût des services requis (ressources humaines, transport, frais de location, frais d'entretien, etc.);
- g. Tout autre facteur qui pourrait motiver l'acceptation ou le rejet de la demande.

Proposée par : Sonia Thibeault

Rejetée à la majorité

9.9. Ouverture d'une école à Invermere

La soumission des parents de la région d'Invermere démontre qu'il pourrait y avoir jusqu'à 4 élèves d'inscrits de la maternelle à la 1^{re} année en septembre 2018.

Résolution P-1838-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve, en principe, l'ouverture d'une école offrant la maternelle et la 1^{re} année dans la région d'Invermere pour le mois de septembre 2018 pourvu que les nombres au 31 janvier courant soient maintenus ou plus hauts et que les conditions suivantes de la politique D-400-14 Ouverture ou fermeture d'une école sont respectées :

- a. La possibilité d'offrir des services pédagogiques suffisants ;
- b. L'existence d'une ou de plusieurs écoles publiques francophones à proximité qui pourraient répondre aux besoins des élèves ;
- c. Le caractère raisonnable du temps de déplacements des élèves ;
- d. L'intérêt, chez les parents francophones, de se prévaloir des services d'éducation en français ;
- e. La disponibilité de locaux et d'infrastructures ;
- f. Le coût des services requis (ressources humaines, transport, frais de location, frais d'entretien, etc.) ;
- g. Tout autre facteur qui pourrait motiver l'acceptation ou le rejet de la demande.

Proposée par : Roger Hébert

Rejetée à la majorité

9.10. Résultats sur les demandes de changements au BC Reg. 212.99 et 213.99 relatives aux élections scolaires
Le CSF avait présenté au ministère de l'Éducation une demande de changements aux BC Reg. 212.99 et 213.99. Le secrétaire-trésorier fait part des résultats et informe de la page web du CSF sur les élections scolaires.

10. Secteur de la gouvernance

10.1. Présentation au Comité sénatorial des langues officielles

- Aliénation des sites fédéraux
- Élections
- Financement

10.2. Comparution devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes
M. Ouellette, Mme Lapierre, M. Allison et M. Dupain feront une présentation lors du comité permanent mettant l'emphase sur la petite enfance (28 février).

10.3. Regroupement – Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

M. Marc-André Ouellette, représentant du CSF auprès de la FNCSF, rapporte des points qui ont fait l'objet de discussions lors de la dernière rencontre de l'organisme.

10.4. Regroupement – BC School Trustees Association (BCSTA)

L'organisme tiendra son AGA au mois d'avril. Y participeront Roger Hébert, Marc-André Ouellette (alternatif), Trish Kolber, Marie-France Lapierre, Gaetan Desrochers, Sylvain Allison.

10.5. Politique P-508 Administration des médicaments

La politique P-508 Administration des médicaments a fait l'objet d'une consultation auprès de la communauté. Les membres du Comité-conseil des politiques ont pris connaissance des commentaires reçus qu'ils considèrent comme importants et pertinents à l'intégrité de la politique en question. L'approbation de la politique est remise à plus tard, lorsque les membres du Comité-conseil seront satisfaits que le document réponde aux besoins de la communauté-école et qu'il puisse servir de guide compréhensif à l'administration des médicaments dans les écoles.

10.6. Politique P-901 Utilisation des technologies de l'information et de la communication

La politique P-901 Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication a fait l'objet d'une révision par le Comité-conseil des politiques qui recommande une consultation auprès de la communauté.

Résolution P-1839-02-2018

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique P-901 Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication et approuve son envoi en consultation.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

10.7. Politique P-1004 Remboursement des dépenses du personnel et des membres du CA

La politique P-1004 Remboursement des dépenses du personnel et des membres du CA a fait l'objet d'une révision par le Comité-conseil des politiques qui recommande une consultation auprès de la communauté.

Résolution P-1840-02-2018

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique P-1004 Remboursement des dépenses du personnel et des membres du CA et approuve son envoi en consultation.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

11. Divers

Sans objet

12. Questions du public

12.1. Question de madame Chantale Bernier sur la communauté d'Anne-Hébert et la consultation faite via ThoughtExchange.

12.2. Question sur le plan à long terme du CSF pour la communauté de Anne-Hébert.

13. Levée de la réunion

Résolution P-1841-02-2018

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 45.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité



ADOPTÉ LE 7 AVRIL 2018

Marc-Fidèle Chevalier
Vice-Présidente

S. Alton
Secrétaire-trésorier

7 avril 2018
Date